

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 5 décembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 2022

Débat d'orientations budgétaires 2023 : un budget de mise en œuvre des politiques municipales

Le budget de la Ville de Nantes pour 2023 sera voté lors du Conseil municipal du 3 février. En amont, le débat d'orientations budgétaires, qui aura lieu vendredi 9 décembre, permet de « présenter la stratégie de la Ville dans cette période marquée à la fois par la forte inflation et la crise énergétique », explique Pascal Bolo, adjoint en charge des finances.

LA STRATÉGIE FINANCIÈRE RETENUE

Pour financer le programme d'investissement (autour de 690 M€ sur le mandat) et répondre aux besoins liés à la croissance démographique, accompagner la résilience du territoire, tout en garantissant les équilibres financiers sur la durée du mandat, **la Ville a défini en 2022 une stratégie financière de mandat activant les leviers à sa disposition :**

- **l'épargne** (avec un taux de 8% pour générer des marges de manœuvre supplémentaires, sans remettre en cause la sécurité financière),
- **l'endettement** (avec un réendettement de l'ordre de 100 M€ sur 5 ans, tout en conservant un objectif de capacité de désendettement inférieure à 9 ans en fin de mandat),
- **et soutenir ses niveaux d'épargne à la fois par la maîtrise des dépenses et un niveau suffisant de recettes,**
- **un ajustement du taux de la taxe foncière** inchangé depuis 2010 et une seule fois sur le mandat.

La recherche d'efficacité du service public est poursuivie pour freiner la croissance des dépenses.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties restera inchangé en 2023, et la majoration de la surtaxe sur les résidences secondaires (portée à 60%) votée en 2022 sera mise en œuvre au budget 2023, pour lutter contre les biens vacants dans un secteur d'habitat tendu.

LE BUDGET 2023 : REFLET DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES DU MANDAT

Les orientations pour 2023 permettent de décliner les actions du mandat, pour un projet visant à renforcer la cohésion sociale et assurer la transition écologique, dans un souci permanent de recherche d'efficacité de la dépense publique et d'optimisation des moyens pour tenir les objectifs, dans un contexte fortement inflationniste :

- maîtrise au plus juste des dépenses de fonctionnement, tout en préservant un service public de qualité et de proximité pour les Nantais ;
- mettre en œuvre les engagements du contrat social et écologique porté par la municipalité ;
- limiter l'accroissement de la dette et déployer un volume d'investissement d'environ 125 M€.

MAINTIEN D'UN NIVEAU SUFFISANT D'ÉPARGNE POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT

La situation financière de la Ville reste saine. Sa situation budgétaire permet à la Ville de réaliser son niveau élevé d'investissement, dans un contexte financier contraint, et nécessitant une mobilisation forte pour accompagner l'accroissement des besoins de la population.

Cette volonté nécessite **la maîtrise des charges de fonctionnement**, impactées par l'inflation élevée. C'est un enjeu majeur du budget 2023.

Les recettes sont estimées à 485 M€ (+5 % par rapport au BP 2022) et les dépenses de fonctionnement à 445 M€ environ (+7,5 % par rapport au BP 2022).

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT PROJETÉ À 125 M€ POUR 2023

L'année 2023 verra les grandes priorités politiques du mandat à l'œuvre avec des équipements de proximité qui contribuent à la qualité de vie à Nantes.

L'engagement dans la transition écologique est réaffirmé avec une programmation spécifique en matière d'entretien durable du patrimoine.

L'effort d'investissement est évalué à 125 M€ sur 2023, similaire à 2022, avec notamment :

✓ ***l'entretien durable des bâtiments municipaux*** avec une enveloppe qui devrait se situer à près de **20 M€** : pour assurer la pérennité des bâtiments, améliorer les installations techniques et optimiser la performance énergétique du patrimoine de la Ville en vue de la réduction des consommations d'énergie en lien avec le décret Tertiaire, installer des panneaux photovoltaïques sur les équipements publics ;

✓ ***la poursuite du schéma directeur des écoles*** qui nécessitera encore l'inscription de crédits de paiement devant dépasser les **40 M€** : l'année 2023 voyant la livraison de la nouvelle école dans la ZAC « Doulon Gohards », la fin des travaux d'extension des écoles Alain-Fournier, du Coudray et de la Mutualité, et une année pleine de travaux d'extension ou construction dans les écoles Joséphine-Baker, Lucie-Aubrac, Chauvinière, Aimé-Césaire ;

✓ ***des travaux d'équipements de proximité*** : la maison de quartier de la Halvêque, réaménagement de la Maison de quartier des Haubans, réhabilitation des pôles associatifs Le Coudray et Winnipeg, construction du nouvel équipement sportif de Bellevue et du lieu expérimental des pratiques urbaines et culturelles, réhabilitation/extension du gymnase Gaston-Serpette, regroupement/extension des multi-accueil du Breil et de Doulon-Perray ;

✓ ***dans le domaine culturel et patrimonial*** : l'année 2023 verra notamment la fin des travaux de restauration de la grue noire et le lancement de ceux liés à la relocalisation du Cinématographe, à l'aménagement de la friche artistique à Mellinet et à la restauration du clocher et de la flèche de l'église Saint Clément ;

✓ ***pour les espaces verts*** : la poursuite de l'entretien des parcs et squares, de leurs allées, jeux et mobiliers, des aménagements d'îlots de fraîcheur, d'éco-paturage, de jardins familiaux ou dans le cadre de « Ma Rue est un Jardin » ;

✓ ***pour la sécurité et la réglementation*** : 2023 verra la poursuite de l'installation de vidéoprotection (caméras supplémentaires) et les dépenses liées à l'extension du stationnement payant sur le territoire nantais.